



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
5 juillet 2011  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2011**

6-9 septembre 2011, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Prolongation des programmes de pays dans la région  
de l'Afrique**

**Note du Directeur exécutif**

*Résumé*

La présente note contient des renseignements sur la prolongation d'un an du programme de l'Érythrée.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, mais les demandes pour une deuxième prolongation d'un an ou pour une prolongation de deux ans doivent être présentées au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la prolongation d'un an du programme de l'Érythrée présentée dans le tableau ci-après.



## Prolongations d'un an de programmes de pays approuvées par le Directeur exécutif

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Période de la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions
Érythrée	2007-2011	2012	<p>La nouvelle politique de coopération du Gouvernement définit trois domaines prioritaires – santé, approvisionnement en eau salubre et assainissement – pour lesquels l'appui des Nations Unies est requis en 2012. L'équipe de pays des Nations Unies a élaboré une note de synthèse visant à aligner son action sur la nouvelle politique. Comme le prévoient cette dernière et la note de synthèse, le FNUAP fournira au Gouvernement un appui dans le domaine sanitaire, en mettant l'accent sur la santé sexuelle et procréative. La prolongation du programme de pays permettra d'harmoniser et d'aligner celui-ci sur la nouvelle politique du Gouvernement (qui porte sur la période de prolongation proposée, soit jusqu'à la fin de 2012), de consolider les acquis du troisième programme de pays et d'envisager un éventuel quatrième programme.</p>	<p>L'Érythrée organise périodiquement des élections locales et régionales. Les élections nationales ont été reportées en raison du problème frontalier.</p> <p>Le pays célèbre en 2011 le vingtième anniversaire de son indépendance. Une série de colloques sont organisés dans tout le pays pour évaluer les progrès accomplis par chaque ministère et organisme public sur le plan du développement du pays depuis l'indépendance.</p> <p>Les organismes des Nations Unies, y compris le FNUAP, ont contribué aux résultats obtenus ces 20 dernières années en matière de développement national. La prolongation du troisième programme de pays du FNUAP renforcera les progrès dans le secteur social.</p>	<p>La prolongation du programme consolidera les acquis et accélérera la réduction de la mortalité maternelle grâce au renforcement des services et des droits en matière de santé procréative. Elle permettra au Ministère de la santé : a) de renforcer le système de santé et d'établir des liens entre les composantes du programme de santé procréative (planification familiale, soins obstétricaux d'urgence, accouchements assistés par un personnel qualifié, système d'orientation hospitalière et prévention du VIH/sida); b) d'agrandir les foyers d'hébergement pour futures parturientes; c) de renforcer le système d'information sanitaire; d) de renforcer le programme de prévention et de traitement de la fistule obstétricale, de traiter tous les cas en attente et d'intensifier les activités de prévention, de rééducation et de réinsertion sociale; et e) d'intensifier la lutte contre le VIH/sida en multipliant les interventions concernant le changement de comportement et en renforçant la distribution de préservatifs. La prolongation du programme permettra également de recenser les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques.</p>